

PAIEMENT DE DIVIDENDES

SICAV ENTREPRISE

Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du CMF n°04-2005 du 16 février 2005
Siège Social : 17, Rue de Jérusalem - 1002 Tunis

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire du 18 mai 2023, **SICAV ENTREPRISE** informe ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2022 et à compter du **lundi 22 mai 2023 un dividende de 4,405 dinars par action.**

Le règlement de ce dividende sera effectué en numéraire auprès des agences de TUNISIE VALEURS.